



CHU de Liège

CHARTRE DES NORMES GRAPHIQUES

Dernière mise à jour :
Janvier 2008

Introduction



Le CHU de Liège est une institution de soins qui se distingue par son caractère universitaire, son caractère humain et son implantation multisite. A l'occasion de son vingtième anniversaire, il a inauguré un nouveau logo, plus adapté à ses nouveaux besoins.

Pourquoi un nouveau logo ?

L'ancien logo, qui date de la création de l'hôpital en 1987, symbolise l'architecture de l'implantation du Sart Tilman : il n'est plus adapté aux réalités multisites de l'hôpital universitaire.

Constitué uniquement d'un pictogramme, il lui manque la mention "CHU de Liège". Ceci nuit également à sa bonne compréhension et à son identification correcte par un public large.

L'utilisation du nouveau logo et de la présente charte d'identité visuelle vise à :

- *construire une image positive et cohérente qui table sur deux lignes de force :
l'excellence universitaire et l'aspect humain ;*
- *renforcer l'adhésion et le sentiment d'appartenance ;*
- *proposer des outils de communication efficaces ;*
- *promouvoir le respect de quelques règles communes.*

Sommaire

règles d'utilisation du logo

1 éléments de base

- **Présentation** 3
 - symbolique
 - structure
- **Couleurs** 5
- **Lisibilité** 7
 - espace réservé
 - taille minimum
 - fond de couleur

2 identité visuelle

- **La ligne graphique** 8
 - philosophie
 - palette de couleur
 - typographie
- **Positionnement** 10
 - emplacement
 - dimension
- **Cohabitation avec d'autres logos** 12
 - départements & services du CHU
 - partenaires du CHU
 - sponsors

3 application

- **Documents administratifs** 15
- **Publications** 20
- **Sites internet & intranet** 21
- **Vidéo & multimédia** 22
- **Vêtements de travail** 23
- **Signalétique** 24

4 divers

- **Logo "20 ans"** 25

contacts 26

Présentation



PRINCIPE GÉNÉRAL

- Le logotype est composé du nom "CHU" (Centre Hospitalier Universitaire) et de sa dénomination "de Liège". La relation entre ces deux éléments est précisément définie et ne peut pas être modifiée. Le nom et le symbole ne peuvent jamais être utilisés de manière dissociée.
- Différentes versions de base sont disponibles en format numérique (en couleurs quadri et pantones, en noir et blanc, etc.) et peuvent être fournies par le service communication du CHU de Liège sur simple demande. La personne qui reçoit et utilise le logo se doit de respecter la charte des normes graphiques.

SYMBOLIQUE

Le nouveau logo du CHU de Liège traduit 2 lignes de force :

- Expertise universitaire, compétence, rigueur, professionnalisme
- Caractère humain, rassurant, chaleureux

La dénomination "de Liège" soutient le logo sur un axe horizontal et lui sert de base.

> **stabilité**

Par le dessin des 3 lettres "CHU" légèrement italisées, le logo s'élève progressivement vers le haut.

> **dynamisme**



- La lettre "C" dessinée symbolise l'ouverture et la protection.



- Le "H" se différencie par des lignes droites, nettes. Par sa stabilité et sa position centrée, il assied la structure et évoque la rigueur, le professionnalisme. Le prolongement de la barre horizontale sur la gauche dessine une croix médicale ou le signe "plus".



- Le "U" est l'élément humain, accueillant, il symbolise un sourire. Sa mise en évidence par un changement de couleur souligne la mission universitaire. Sa ligne ascendante et sa couleur plus chaleureuse dynamisent le logo.



- Deux couleurs choisies pour leur caractère sérieux, calme et rassurant, sans fadeur :
- Le bleu domine et rappelle la couleur de l'ancien logo.
- Le vert évoque l'aspect clinique et apporte une nuance chaleureuse et conviviale.

STRUCTURE

Le logotype se compose :

1. Des lettres "CHU"
2. De la dénomination "de Liège"



INTERDIT

Attention : Les éléments composant le logo ne peuvent être modifiés, dissociés, déformés ou déplacés !



Ne pas étirer ou déformer le logo



Ne pas déplacer les éléments constituant le logo



Ne pas modifier les proportions des éléments du logo



Ne pas transformer la/les couleur(s) des éléments du logo



Ne pas ajouter un élément étranger aux éléments du logo



Ne pas modifier le sens d'orientation du logo



Le logo ne peut pas être redessiné ou scanné !

Il doit être fourni sous format digital par le service communication du CHU de Liège.

Couleurs

CONSEILS D'UTILISATION

Le logo CHU de Liège s'utilise en priorité dans ses deux couleurs, le bleu et le vert :

- Soit en **quadrichromie**

Usage : Pour les publications, brochures, rapports, dépliants et folders imprimés en quadri.

- Soit en **pantone - 2 couleurs**

Usage : Pour les documents administratifs, documents internes ou les publications, brochures, rapports, dépliants et folders qui ne peuvent être imprimés en quadri.

Attention : les pantones varient selon que l'impression se fait sur un papier couché ou non couché.

- Ou en **couleurs RVB**

Usage : Pour l'internet, l'intranet, les signatures de mails, etc.



Pour les documents imprimés en **1 couleur**, le logo s'utilisera prioritairement dans sa couleur principale : le bleu. Le bleu est tramé à 50% pour remplacer le vert.

Il faut donc que le choix de la couleur d'impression du document soit le pantone bleu du CHU de Liège.

Attention :

le pantone varie selon que l'impression se fait sur un papier couché ou non couché.



Pour les documents imprimés uniquement en noir, le logo s'utilise en noir et grisé. Le grisé est un tramé à 50% du noir et remplace le vert.



Si les documents imprimés en noir ne permettent pas une bonne impression du noir en tramé ou une bonne lisibilité lors de leur usage (fax), le logo s'utilise alors en noir à 100% sans tramé.

Usage : Pour les fax, les documents imprimés en sérigraphie, etc.



Enfin, le logo s'utilisera en réserve (blanc) sur un fond foncé uniquement si le document est imprimé dans une autre couleur que le pantone bleu du CHU ou le noir, car il est interdit de modifier la couleur du logo.

Usage : Les documents (externes aux imprimés du CHU) qui utilisent une seule couleur d'impression (autre que le bleu et le noir).



QUADRICROMIE

> papier couché & papier non couché



> C: 80 / M: 45 / J: 0 / N: 10
> C: 60 / M: 0 / J: 30 / N: 0

RVB / INTERNET



> R: 58 / V: 109 / B: 172
> R: 107 / V: 193 / B: 192

2 COULEURS / PANTONE

> papier couché



> PMS 653C
> PMS 563C

2 COULEURS / PANTONE

> papier non couché



> PMS 661U
> PMS 570U

1 COULEUR / PANTONE



Papier couché > PMS 653C - 100% PMS 653C - 50%
Papier non couché > PMS 661U - 100% PMS 661U - 50%

GRISÉ



> Noir - 100%
> Noir - 50%

NOIR / BLANC



> Noir - 100%
> /

ADHÉSIFS / Film transparent

> Grafityp / TL712 ou équivalent
> Grafityp / TL246 ou équivalent

ADHÉSIFS / Film opaque

> 983926
> 984918 / 984931

PEINTURE

> RAL 5000
> RAL 6027

Lisibilité

ESPACE RÉSERVÉ



Espace réservé = X

C'est un espace de protection invisible qui isole le logo d'éléments étrangers pour qu'ils ne puissent pas perturber sa lisibilité.

L'espace réservé se calcule à l'aide d'un repère fixe faisant partie du logo, ici ce repère est la hauteur des lettres hautes (d,L) de la dénomination "de Liège".

Aucun texte, ni aucun autre élément graphique ne peut figurer dans la zone entourant le logotype, représentée ici par un cadre rouge.

TAILLE MINIMUM



Taille minimum = 15 mm (largeur)

Le logo ne peut être reproduit à une échelle plus petite que celle illustrée ci-contre.

Toute taille inférieure empêcherait une bonne lisibilité du logo.

Ce format pourrait même dans certains cas s'avérer trop petit; ceci est fonction du processus d'impression ou de reproduction utilisé.

Dès lors, toujours contrôler que le logotype soit clairement lisible.

SUR FOND DE COULEUR

- Pour une lisibilité optimale, le logo s'utilisera en positif sur fond blanc ou clair et en négatif sur fond noir ou foncé. En négatif, le logo devient blanc à 100%. Seule cette version du logo en négatif est acceptée. La version négative du logo n'est autorisée qu'à partir du moment où la lisibilité de la version normale (en positif) est réduite.
- Le fond de couleur, qu'il soit clair ou foncé, doit impérativement être unis. Si le fond est bariolé ou s'il s'agit d'une photo, le logo doit être inclu dans un espace, de préférence blanc, au minimum égal à son espace réservé.

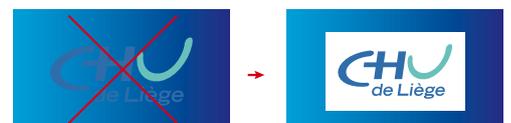
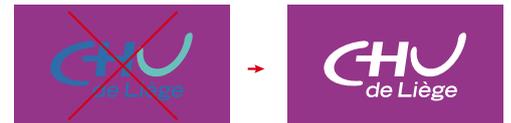
Positif sur fond clair :



Négatif sur fond foncé :



Interdit :



Les autres fonds de couleurs sont autorisés pour certains tons (voir "palette de couleurs")

La ligne graphique

La nouvelle identité du CHU de Liège se traduit par un nouveau logo, mais l'ensemble de l'identité visuelle ne se limite pas à ce logo : il faut lui adjoindre un univers graphique homogène et cohérent, grâce au respect de différents paramètres tels qu'une palette de couleurs, des typographies appropriées et des conseils de base pour bien positionner le logo par rapport aux autres éléments graphiques.

PHILOSOPHIE

- Le logo est composé de lignes courbes et fluides et d'autres lignes plus droites. De la même manière, les formes qui structurent un document (une brochure, un dépliant, un poster) doivent s'inscrire dans le même esprit. On doit donc retrouver d'une part l'aspect de rigueur symbolisé par des lignes droites, et d'autre part des éléments courbes, elliptiques pour rappeler l'aspect humain.
- Les deux aspects doivent être présents en permanence en étant au service l'un de l'autre. Il est conseillé d'utiliser les lignes droites ou les formes rectangulaires pour soutenir et positionner le logo et de se servir de courbes ou de formes elliptiques pour les éléments extérieurs.
- L'usage de ces courbes est utile pour assouplir la rigidité des lignes droites et apporter un élément plus vivant et dynamique; elles ne doivent cependant pas prendre le dessus.

Exemples :



Dépliant

Structure droite qui positionne le logo
Elément courbe



Brochure

Elément courbe
Logo soutenu par une droite



Poster

Elément courbe peut aussi provenir d'un élément d'une photo



Journal interne

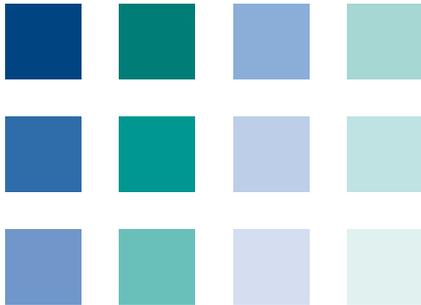
Structure droite
Elément courbe

Attention : l'usage d'un élément du logo utilisé dans une composition, comme animation graphique, est autorisé à condition que le logo complet soit présent sur la même surface.

PALETTE DE COULEURS

Couleurs corporate

Ce sont toutes les déclinaisons de tons qui font partie des deux couleurs du logo.



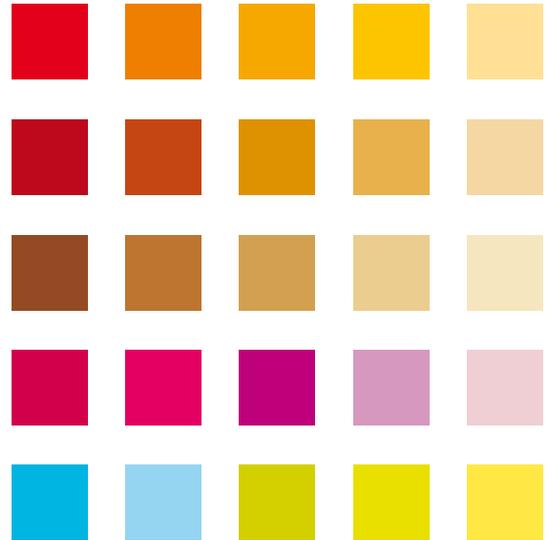
Couleurs interdites

Les nuances de vert et de bleu proches, mais pas assez que pour faire partie de la même gamme que les couleurs institutionnelles sont proscrites.



Couleurs complémentaires

Complémentaires aux couleurs du logo, les couleurs très chaudes et très vives s'associent parfaitement.



TYPOGRAPHIE

Police recommandée

- La police de caractère utilisée est la famille "Trade Gothic".
- La dénomination "de Liège", sous le logo, est inscrite en "Trade Gothic Bold Extended", légèrement inclinée (10°).
- Ce caractère peut être utilisé sous toutes ses déclinaisons : Condensed - Normal - Extended

Trade Gothic Std - Condensed No.18

Trade Gothic Std - Condensed No.18 Oblique

Trade Gothic Std - Bold Condensed No.20

Trade Gothic Std - Bold Condensed No.20 Oblique

Trade Gothic Std - Light

Trade Gothic Std - Light Oblique

Trade Gothic Std - Regular

Trade Gothic Std - Oblique

Trade Gothic Std - Bold

Trade Gothic Std - Bold No.2

Trade Gothic Std - Bold No.2 Oblique

Trade Gothic Std - Bold Oblique

Trade Gothic Std - Extended

Trade Gothic Std - Bold Extended

Polices autorisées

D'autres familles de caractères plus courantes sont également autorisées :

Frutiger

Univers

Myriad

Verdana

Arial

Polices à usage limité

- Les caractères à empatements (Times, Garamond, etc.) ne sont pas exclus, ils peuvent être utilisés pour du texte courant mais ils doivent être évités pour des titres, slogans, animations graphiques, etc.
- Les caractères plus farfelus, les scriptes, etc. peuvent être utilisés très modérément, par petites touches, pour des animations graphiques ou dans un cadre très spécifique.

Positionnement

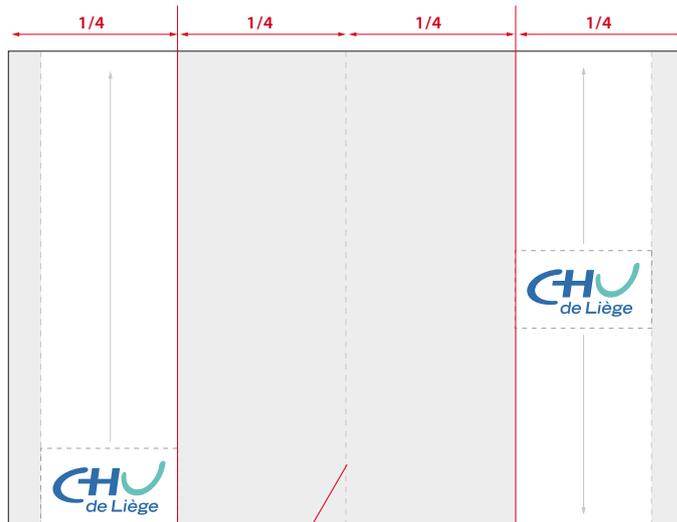
Principe

Afin de permettre une parfaite lisibilité du logo, il faut veiller à le mettre en bonne place et dans une taille appropriée. L'application des règles permettra de créer une homogénéisation à travers les différents documents du CHU de Liège :

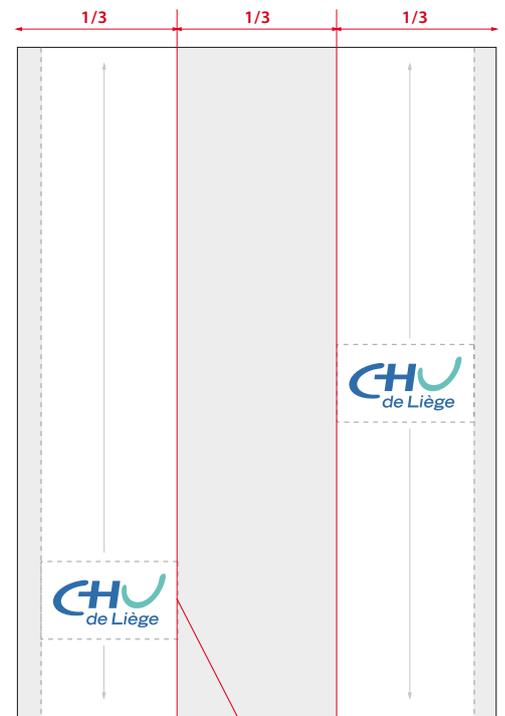
- Le logo **doit être présent** sur tous les documents, au minimum sur la couverture d'une brochure ou sur le recto d'un feuillet. Si la possibilité se présente, il est conseillé de répéter le logo sur la face arrière d'une brochure ou sur le verso d'un feuillet. Il peut aussi être répété, en plus petit, dans les pages intérieures d'une publication.
- Il faut respecter l'emplacement conseillé et la taille qu'il doit avoir selon le type de document (voir chapitre "Applications").

EMPLACEMENT

- Pour renforcer l'aspect dynamique, il convient de positionner le logo de manière **décentrée**, soit sur la droite, soit sur la gauche du document.
- Dans les espaces définis ci-dessous, le logo peut venir se positionner n'importe où, sur toute la hauteur du document.



A4 ou A3 horizontal

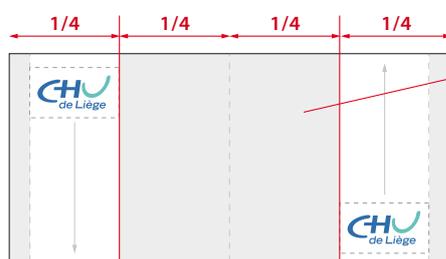


A4 ou A3 vertical

La largeur du document se divise pour créer une structure :

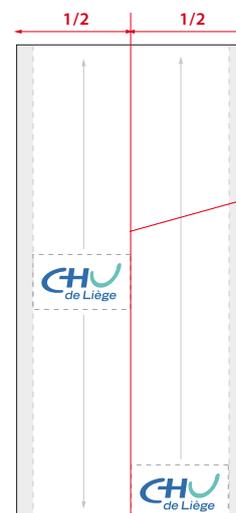
- en quatre pour les documents horizontaux type A5, A4, A3, etc.
- en trois pour les documents verticaux type A5, A4, A3, etc.
- en deux pour les documents verticaux plus étroits (leaflet, poster, etc.)

Le document ainsi structuré permet de tracer un ou deux repère(s). Les repères qui permettent de positionner le logo sont ceux situés à l'extérieur.



Format américain horizontal

Les zones grisées sont les endroits où le logo ne peut pas se trouver



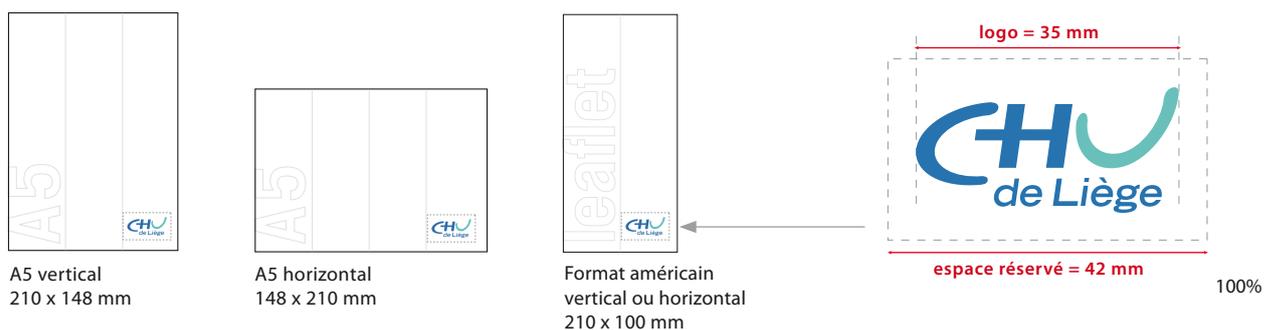
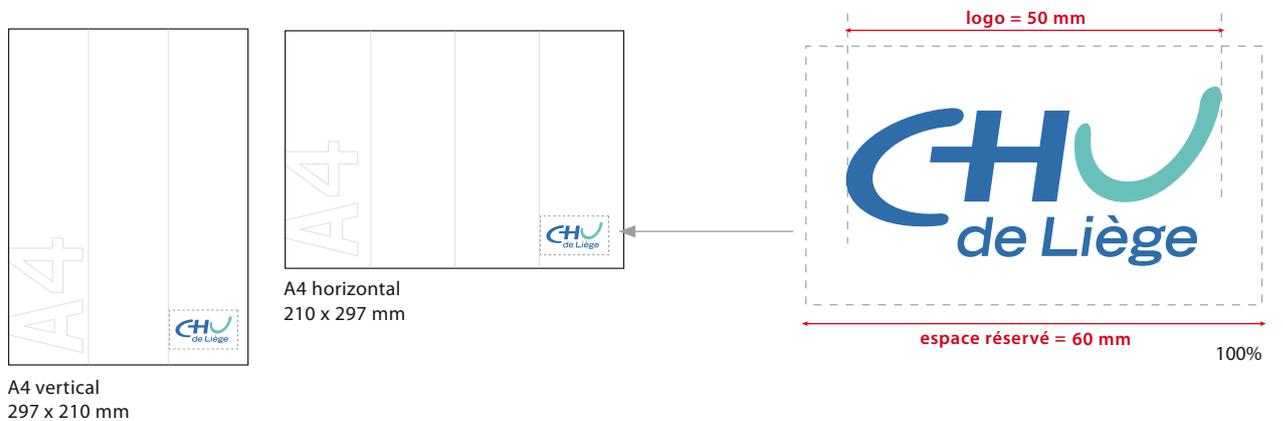
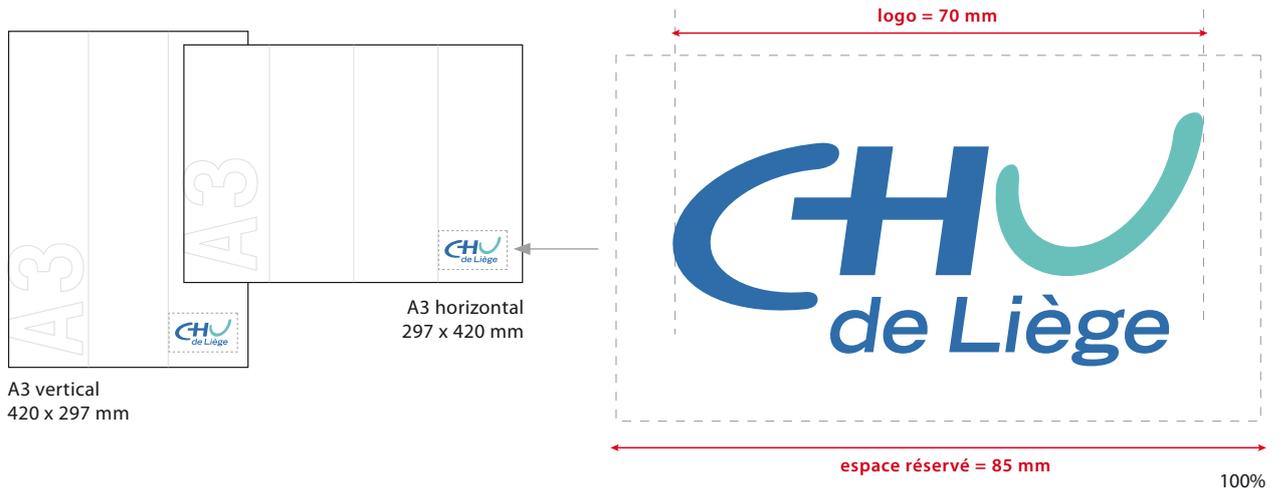
Format américain vertical ou poster vertical

Le logo s'aligne contre le repère

Un document plus étroit n'est divisé qu'en deux parties égales et ne comporte qu'un seul repère d'alignement central.

DIMENSIONS

Pour chaque document de format standard, il convient de mettre le logo aux bonnes dimensions pour qu'il apparaisse à une échelle appropriée au format : ni trop grand, ni trop petit. Pour les autres formats qui ne sont pas repris, il faut se baser sur un format se rapprochant par sa taille ou ses proportions et modifier proportionnellement la taille du logo.



Attention : Ceci ne s'applique pas aux documents administratifs (voir 3. Applications > Documents administratifs).

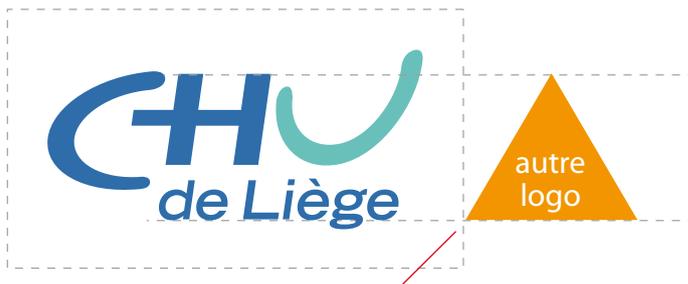
Positionnement avec d'autres logos

Si dans certains documents le logo du "CHU de Liège" figure aux côtés d'autres logos, que ce soit ceux de services internes, de partenaires ou de sponsors, il faut veiller à ce qu'il se positionne harmonieusement, en respectant les règles décrites ci-après.

DÉPARTEMENTS & SERVICES DU CHU

- Quand le logo du "CHU de Liège" est accompagné d'un ou plusieurs logos de départements ou services internes, il faut marquer le sentiment d'appartenance du/des logo(s) secondaires à celui du "CHU de Liège". Pour ce faire, il convient de créer un alignement horizontal ou vertical de chaque logo sur base du logo du CHU.
- Le logo du "CHU de Liège" doit toujours être l'élément dominant, il sera placé le premier, donc à gauche dans le cas d'un alignement horizontal et en haut dans le cas d'un alignement vertical.

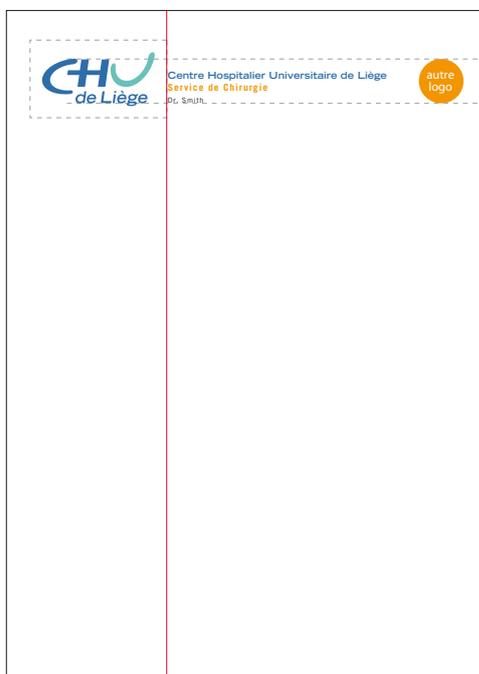
Alignement horizontal



Le logo du département ou du service du CHU vient se positionner à droite. Il se justifie en haut sur le "H" de "CHU" et en bas sur le "L" de Liège.

Il peut venir se placer au plus près du logo du "CHU de Liège" mais après la limite de l'espace réservé.

Exemple :



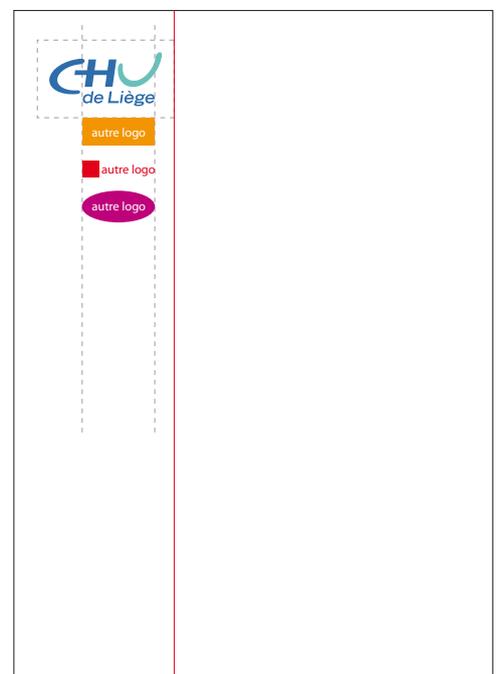
Alignement vertical



Les logos des départements ou des services du CHU viennent se positionner en dessous. Ils se justifient sur la largeur de la mention "de Liège".

Le premier logo peut venir se placer au plus près du logo du "CHU de Liège" mais après la limite de l'espace réservé.

Exemple :



PARTENAIRES DU CHU

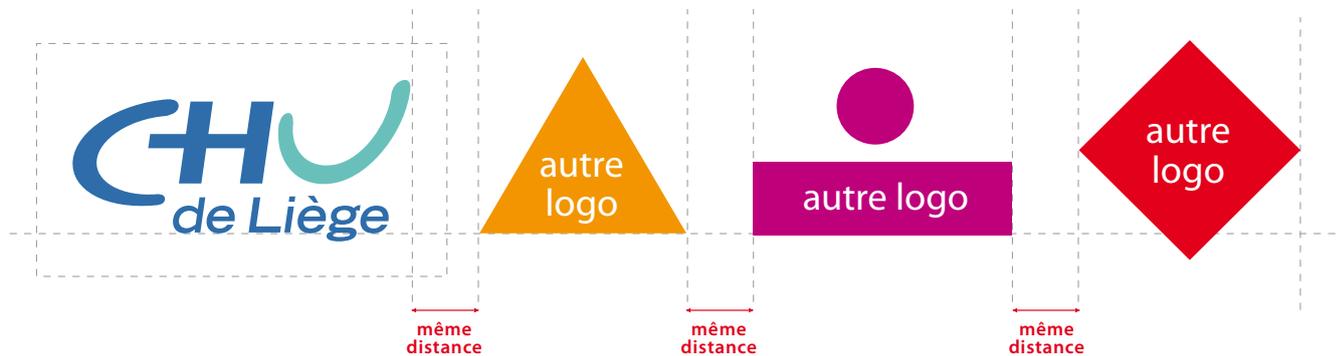
Quand le logo du "CHU de Liège" est accompagné d'un ou plusieurs logos considérés comme partenaires à l'occasion d'une manifestation ou d'un événement, au même titre que le CHU, les différents logos doivent figurer sur le même pied :

- Ils doivent avoir la même importance de **taille**, basée sur la taille du logo du "CHU de Liège".
- Ils doivent **s'aligner** les uns par rapport aux autres sur le même axe, horizontal ou vertical.
- Ils doivent être **suffisamment distants** les uns des autres pour respecter l'espace réservé du logo du CHU, mais pas trop pour qu'ils restent liés dans la composition.
- Ils doivent **se positionner** à un endroit ou dans un ordre tel que le logo du "CHU de Liège" pourra conserver son emplacement décentré (à gauche ou à droite) dans la composition.

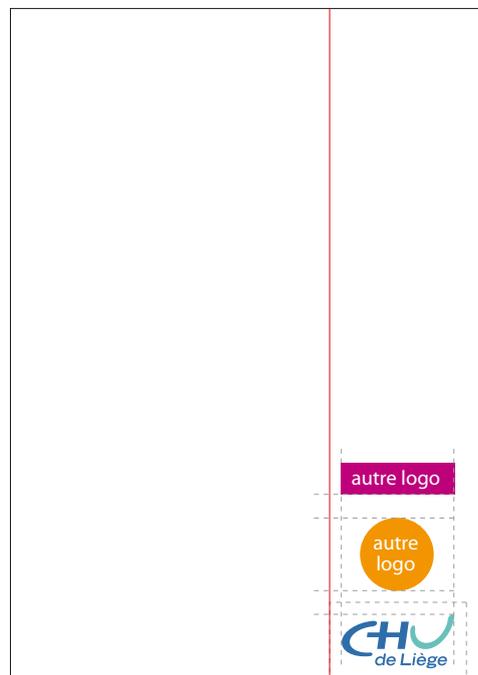
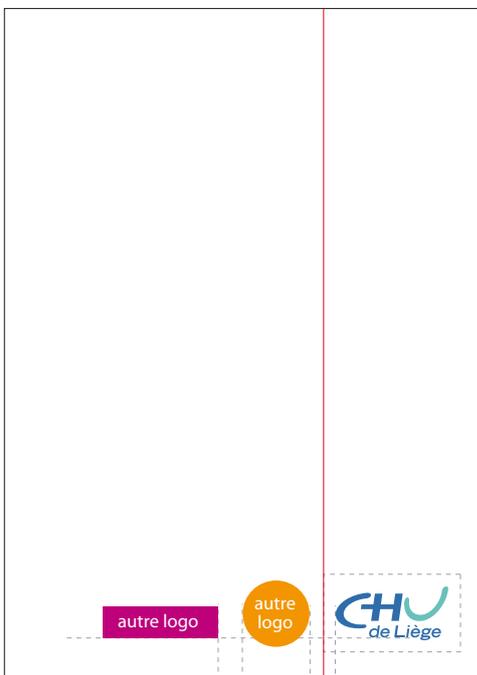
Alignement vertical



Alignement horizontal



Exemples :



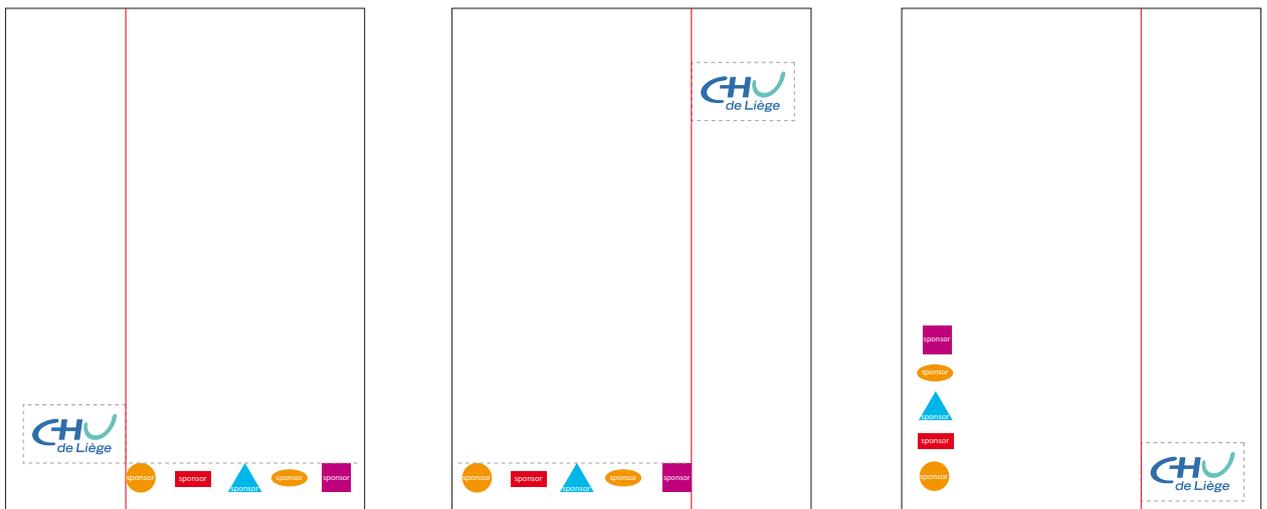
SPONSORS

1. Quand le logo du "CHU de Liège" est accompagné d'un ou plusieurs logos qui sont considérés comme sponsors d'une manifestation ou d'un événement, il faut marquer très clairement la différence d'importance entre le logo CHU et celui des sponsors :

- La taille d'un logo sponsor ne peut dépasser la moitié de la largeur du logo CHU. Pour un document A4, la taille du logo CHU étant établie à 50 mm de large, celle du sponsor est limitée à 25 mm de large.
- L'emplacement du logo du "CHU de Liège" et celui de l'ensemble formé par les logos sponsors doivent être clairement séparés (voir exemples ci-dessous)



Exemples :



2. Si le logo du "CHU de Liège" fait partie des sponsors d'une manifestation ou d'un événement au même titre que d'autres logos, il se place alors dans l'ensemble des sponsors mais en faisant attention aux règles suivantes pour qu'il soit bien lisible et identifiable :

- Il faut respecter l'**espace réservé** du logo (illustré par les pointillés gris), donc les autres sponsors qui partagent le même espace ne peuvent pénétrer la zone de protection.
- Il faut respecter la **taille minimum** du logo, donc il devra apparaître à une taille égale ou supérieure à 15 mm de large.
- Le logo doit figurer **sur fond blanc dans ses deux couleurs, le bleu et le vert**. Si ce n'est pas possible, il peut apparaître en une couleur bleu ou en noir-grisé sur fond blanc, ou encore en négatif (blanc) sur un fond foncé, quelqu'en soit la couleur.

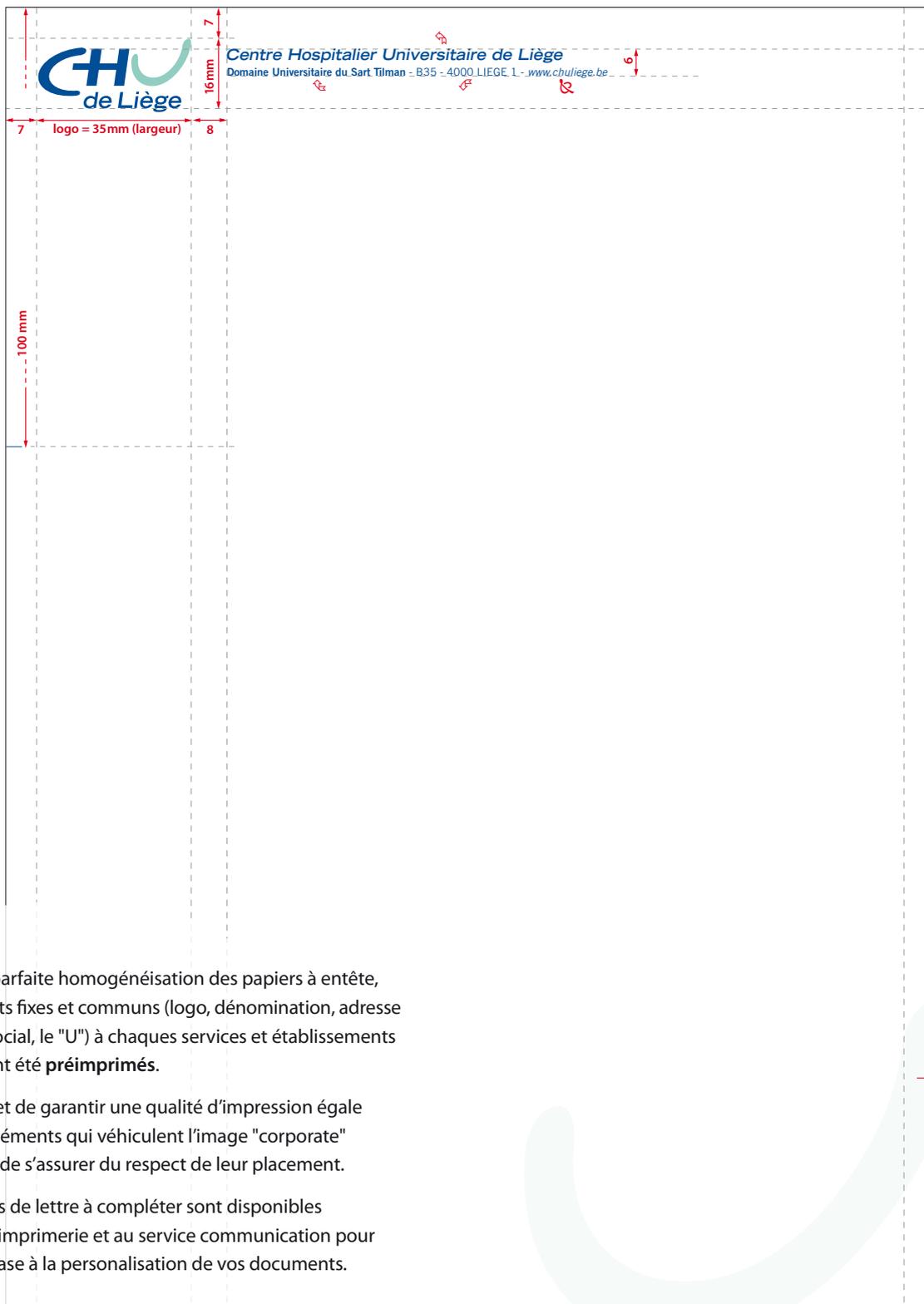


Documents administratifs

Principe

Pour chaque type de document administratif (les plus couramment utilisés) il existe un gabarit de base permettant de créer une homogénéisation entre tous les imprimés des différents services du CHU. Cette structure est à la fois stricte sur l'emplacement de certains éléments (le logo par exemple) mais elle reste souple et permet une certaine personnalisation pour répondre au mieux aux besoins de chacun (adjonction d'un ou plusieurs autres logos). Les gabarits de chacun de ces documents sont disponibles au format digital auprès du service communication et de l'imprimerie du CHU.

ENTÊTE DE LETTRE > éléments préimprimés



A4 vertical
70%

Typographie :

Dénomination :
Trade Gothic Ext. Bold
10 pts - italisé à 10%
PMS 661U

Siège social
Trade Gothic Bold
7 pts - PMS 661U

Adresse Siège social
Trade Gothic Regular
7 pts - PMS 661U

Site web
Trade Gothic Oblique
7 pts - PMS 661U

Pour une parfaite homogénéisation des papiers à entête, les éléments fixes et communs (logo, dénomination, adresse du siège social, le "U") à chaque services et établissements du CHU, ont été **préimprimés**.

Ceci permet de garantir une qualité d'impression égale pour ces éléments qui véhiculent l'image "corporate" du CHU et de s'assurer du respect de leur placement.

Ces entêtes de lettre à compléter sont disponibles au service imprimerie et au service communication pour servir de base à la personnalisation de vos documents.

Élément courbe:
rappel du "U"
en vert tramé :
PMS 570U à 10%

ENTÊTE DE LETTRE

CHU de Liège

Centre Hospitalier Universitaire de Liège
 Domaine Universitaire du Sart Tilman - B35 - 4000 LIEGE 1 - www.chuliege.be

Département d'Anesthésie - Réanimation - Directeur : Professeur M. Smith

Service d'Anesthésie-Réanimation

- Pr. M. Smith, Chef de service
- Pr. J. Dupond
- Pr. R. Michel
- Pr. L. Martin, Chef de service associé
- Pr. M. Smith
- Pr. J. Dupond
- Pr. R. Michel
- Pr. L. Martin

Service de Soins Intensifs Généraux

- Pr. M. Smith, Chef de service
- Pr. L. Martin, Chef de service associé
- Pr. J. Dupond

zone d'adressage

CHU SART TILMAN
 Domaine Universitaire du Sart Tilman
 B35 - 4000 Liège
 Tél. : 04 123 45 67 - Fax : 04 123 45 67
anesrea@chu.ulg.ac.be

CHU CENTRE VILLE
 Quai G. Kurth, 45 - 4020 Liège
 Tél. : 04 123 45 67 - Fax : 04 123 45 67

CHU OURTHE AMBLEVE
 Rue Grandfosse, 33 - 4130 Esneux
 Tél. : 04 123 45 67 - Fax : 04 123 45 67

asbl Policliniques Univ. d'OUGREE
 Esplanade de la Mairie - 4102 Ougrée
 Tél. : 04 123 45 67 - Fax : 04 123 45 67

CHU Notre Dame des BRUYÈRES
 Rue de Gaillarmont, 600 - 4032 Chênée
 Tél. : 04 123 45 67 - Fax : 04 123 45 67

Clinique A. RENARD
 Rue A. Renard, 1 - 4040 Herstal
 Tél. : 04 123 45 67 - Fax : 04 123 45 67

A4 vertical
70%

Typographie :

Catégorie
Trade Gothic Bold
9 pts - interligné 20
PMS 661U

Directeur
Trade Gothic Regular
7,5 pts - PMS 661U

Les éléments se positionnent à la droite du logo CHU (à 50 mm du bord gauche) ou s'il y a d'autres logos, à la droite de ceux-ci.

Sous-service
Trade Gothic Bold
8 pts - PMS 661U

Nom, fonction
Trade Gothic Regular
7 pts - PMS 661U

Titre / Fonction
Trade Gothic Regular
6 pts - PMS 661U

Etablissement
Trade Gothic Bold.
en capital - 7,5pts
PMS 661U

Coordonnées
Trade Gothic Reg.
7,5pts - PMS 661U

Cas particulier :
→ **Mention DMI**
Trade Gothic Bold
9 pts - interligné 20
PMS 661U

Le gabarit (en WORD) de ce document est à votre disposition!

S'il n'y a qu'une adresse, celle-ci peut être placée sur une à trois lignes, justifiée sur toute la largeur de la page ou alignée à gauche.

CHU SART TILMAN - Domaine Universitaire du Sart Tilman - B35 - 4000 Liège - Tél. : 04 123 45 67 / 04 123 45 68 - Fax : 04 123 45 67 - anesrea@chu.ulg.ac.be

ENTÊTE DE FAX

	<p>Centre Hospitalier Universitaire de Liège Domaine Universitaire du Sart Tilman - B35 - 4000 LIEGE 1 - www.chuliege.be</p> <p>Département d'Anesthésie - Réanimation - Directeur : Professeur M. Smith</p>	<p>logo(s) du/des service(s) (facultatif)</p>
<p>Service d'Anesthésie-Réanimation</p> <p>Pr. M. Smith, Chef de service Pr. J. Dupond Pr. R. Michel Pr. L. Martin, Chef de service associé Pr. M. Smith Pr. J. Dupond Pr. R. Michel Pr. L. Martin</p>	<p>FAX</p> <p>De la part :</p> <p>Date :</p> <p>Nombre de page :</p>	<p>A l'attention de :</p> <p>Société :</p> <p>Fax n° destinataire :</p>
<p>Service de Soins Intensifs Généraux</p> <p>Pr. M. Smith, Chef de service Pr. L. Martin, Chef de service associé Pr. J. Dupond</p>		

<p><input type="checkbox"/> CHU SART TILMAN Domaine Universitaire du Sart Tilman B35 - 4000 Liège Tél. : 04 123 45 67 - Fax : 04 123 45 67 anesrea@chu.ulg.ac.be</p>		
<p><input type="checkbox"/> CHU CENTRE VILLE Quai G. Kurth, 45 - 4020 Liège Tél. : 04 123 45 67 - Fax : 04 123 45 67</p>		
<p><input type="checkbox"/> CHU OURTHE AMBLEVE Rue Grandfosse, 33 - 4130 Esneux Tél. : 04 123 45 67 - Fax : 04 123 45 67</p>		
<p><input type="checkbox"/> asbl Policliniques Univ. d'OUGREE Esplanade de la Mairie - 4102 Ougrée Tél. : 04 123 45 67 - Fax : 04 123 45 67</p>		
<p><input type="checkbox"/> CHU Notre Dame des BRUYÈRES Rue de Gaillarmont, 600 - 4032 Chênée Tél. : 04 123 45 67 - Fax : 04 123 45 67</p>		
<p><input type="checkbox"/> Clinique A. RENARD Rue A. Renard, 1 - 4040 Herstal Tél. : 04 123 45 67 - Fax : 04 123 45 67</p>		

A4 vertical
70%

Typographie :

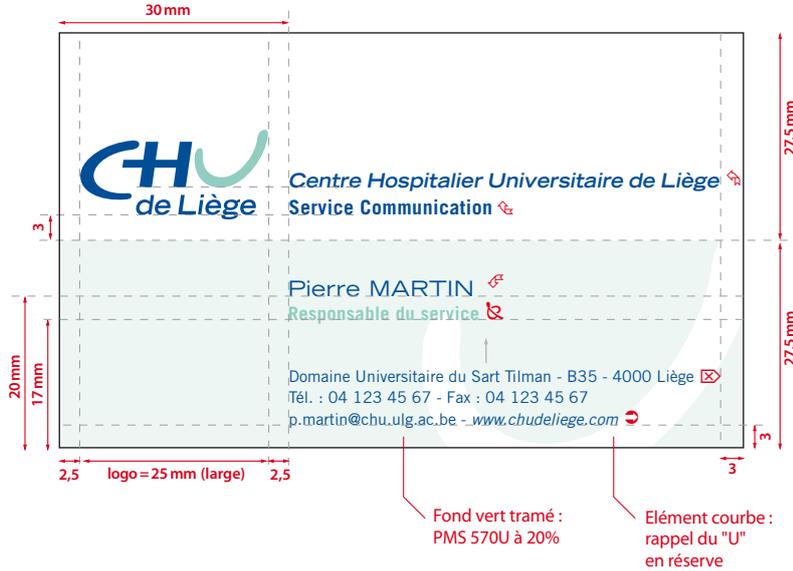
Pour les éléments ↗ ↘ ↙ ↚, voir les règles d'usage de l'entête de lettre, hormis les indications de couleurs : elles ne sont pas d'application pour le FAX.

→ **Intitulé du document**
Trade Gothic Bold Ext.
16pts - capital

↓ **Renseignements**
Trade Gothic Regular
10pts - interligne 20pts
L'ajout d'autres données sont possibles

Le gabarit (en WORD) de ce document est à votre disposition!

CARTE DE VISITE



90x55 mm

100%

Typographie :

🏷️ **Dénomination :**

Trade Gothic Ext. Bold - 7,5 pts - italisé à 10%
PMS 661U

🏷️ **Catégorie**

Trade Gothic Bold - 7,5 pts - interlettré 20
PMS 661U

🏷️ **Prénom, Nom**

Trade Gothic Extended - 8 pts
PMS 661U

🏷️ **Titre**

Trade Gothic Bold - 7 pts - interlettré 20
PMS 570U

🏷️ **Coordonnées**

Trade Gothic Regular - 6 pts
PMS 661U

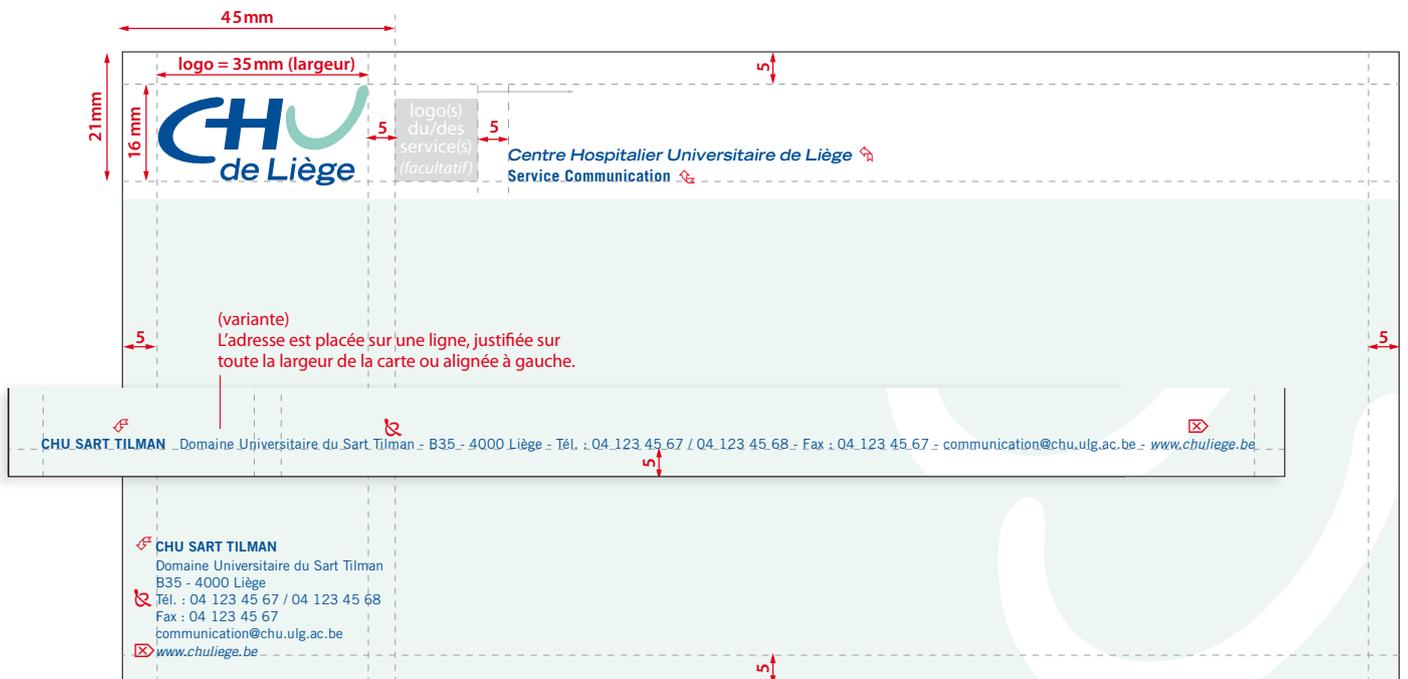
🏷️ **Site web**

Trade Gothic Italic - 6 pts
PMS 661U

Fond vert tramé :
PMS 570U à 20%

Élément courbe :
rappel du "U"
en réserve

CARTE DE COMPLIMENTS



210x105 mm

80%

Typographie :

🏷️ **Dénomination :**

Trade Gothic Ext. Bold - 7,5 pts - italisé à 10%
PMS 661U

🏷️ **Catégorie**

Trade Gothic Bold - 7,5 pts - interlettré 20
PMS 661U

🏷️ **Etablissement**

Trade Gothic Bold - 6,5 pts
PMS 661U

🏷️ **Adresse**

Trade Gothic Regular - 6,5 pts
PMS 661U

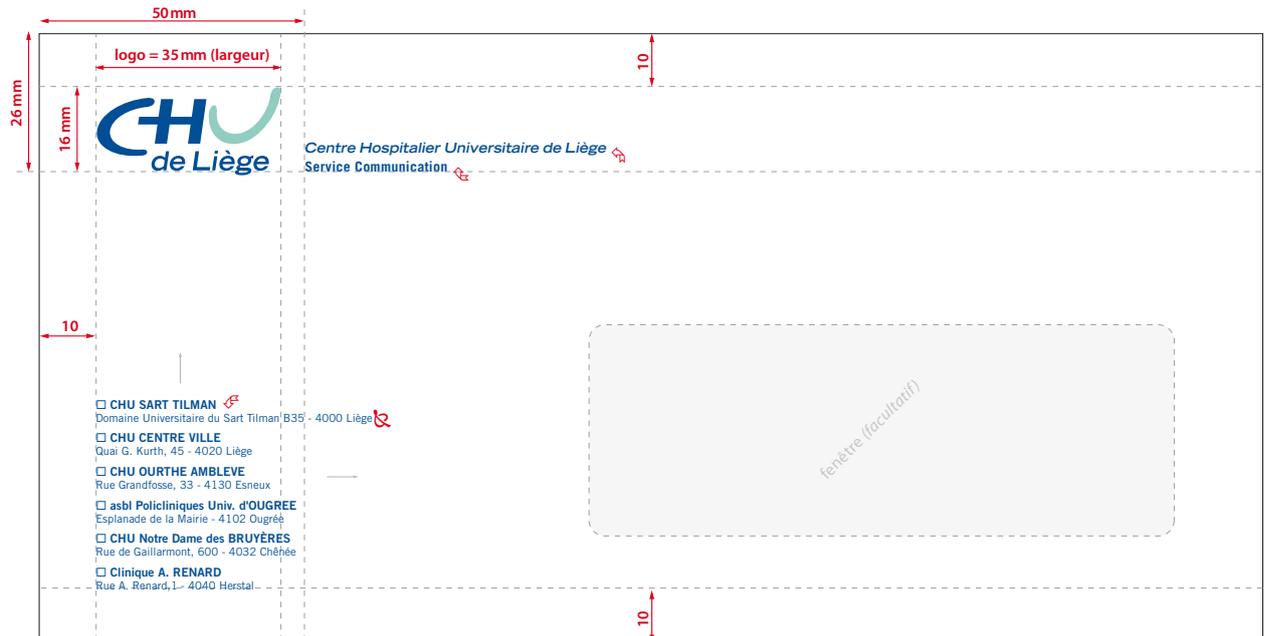
🏷️ **Site web**

Trade Gothic Italic - 6,5 pts
PMS 661U

Fond vert tramé :
PMS 570U à 20%

Élément courbe :
rappel du "U"
en réserve

ENVELOPPE



230x115 mm
70%

Typographie :

Dénomination :
Trade Gothic Ext. Bold
7,5 pts - italiské à 10%
PMS 661U

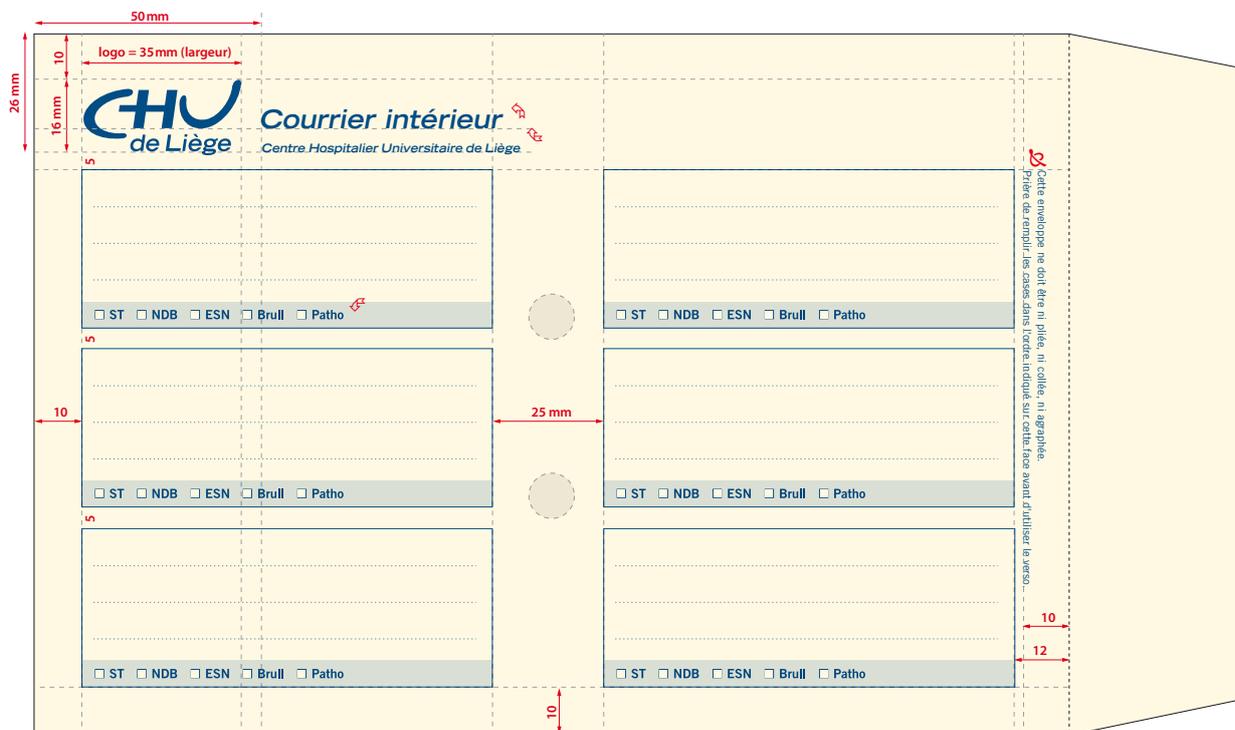
Catégorie
Trade Gothic Bold
7,5 pts - interlittéré 20
PMS 661U

Les éléments se positionnent à la droite du logo CHU (à 50 mm du bord gauche) ou s'il y a d'autres logos, à la droite de ceux-ci.

Etablissement
Trade Gothic Bold
6,5 pts - PMS 661U

Adresse
Trade Gothic Regular
6 pts - PMS 661U

ENVELOPPE COURRIER INTERIEUR



227x155 mm (existe aussi à 324x250 mm)
60%

Typographie :

Intitulé du document
Trade Gothic Bold ext.
16 pts - italiské à 10%
PMS 661U

Dénomination :
Trade Gothic Ext. Bold
7,5 pts - italiské à 10%
PMS 661U

Les éléments se positionnent à la droite du logo CHU (à 50 mm du bord gauche).

Etablissements
Trade Gothic Bold
9 pts - PMS 661U

Note
Trade Gothic Regular
7 pts - PMS 661U

Publications

Principe

Pour chaque type de document administratif (les plus couramment utilisés) il existe un gabarit de base permettant de créer une homogénéisation entre tous les imprimés des différents services du CHU. Cette structure est à la fois stricte sur l'emplacement de certains éléments (le logo par exemple) mais elle reste souple et permet une certaine personnalisation pour répondre au mieux aux besoins de chacun (adjonction d'un ou plusieurs autres logos). Les gabarits de chacun de ces documents sont disponibles au format digital auprès du service communication et de l'imprimerie du CHU.

SITE INTERNET

Site internet & intranet

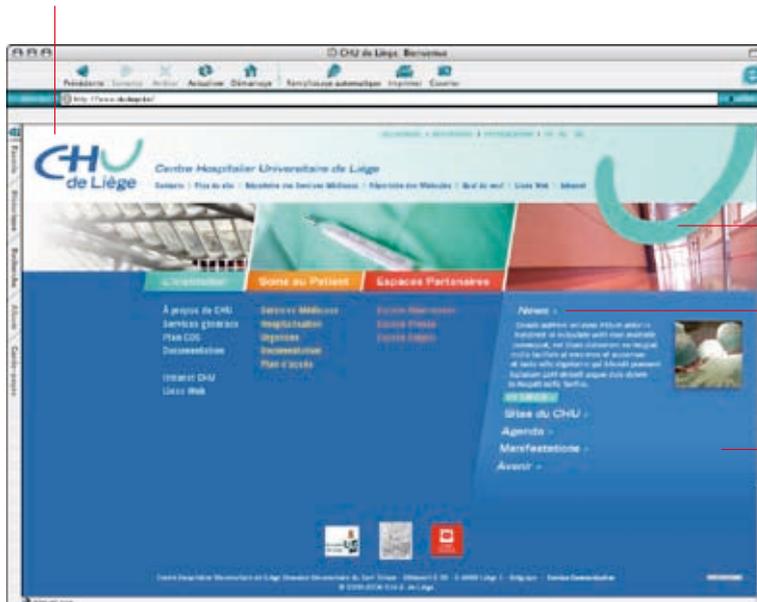
Principe

Pour l'utilisation du logo dans le cadre d'un site internet ou intranet, les règles d'applications se limitent à la bonne visibilité du logo, de part sa mise en place, sa taille, son contraste, son espace réservé, ... et à l'utilisation des éléments graphiques repris dans la charte, à savoir : la palette de couleurs, les typographies (pour les textes traduits en image), l'utilisation de droites et d'éléments courbes.

SITE INTERNET

Le logo se place uniquement dans la partie supérieure, aligné à gauche, à droite ou centré. Il doit apparaître dans ses couleurs institutionnelles et sur fond blanc.

Sa taille minimale est d'une largeur de 150 pixels pour la homepage et 100 pixels ailleurs.



Apport d'un élément courbe, ici le rappel du "U". Le reste de la construction est structurée par des lignes droites.

Les textes traduits en images utilisent les polices recommandées ou autorisées (voir 2. Identité visuelle / Ligne graphique > Typographie).

Les textes "html" doivent utiliser les polices autorisées ou qui s'en rapprochent le plus possible.

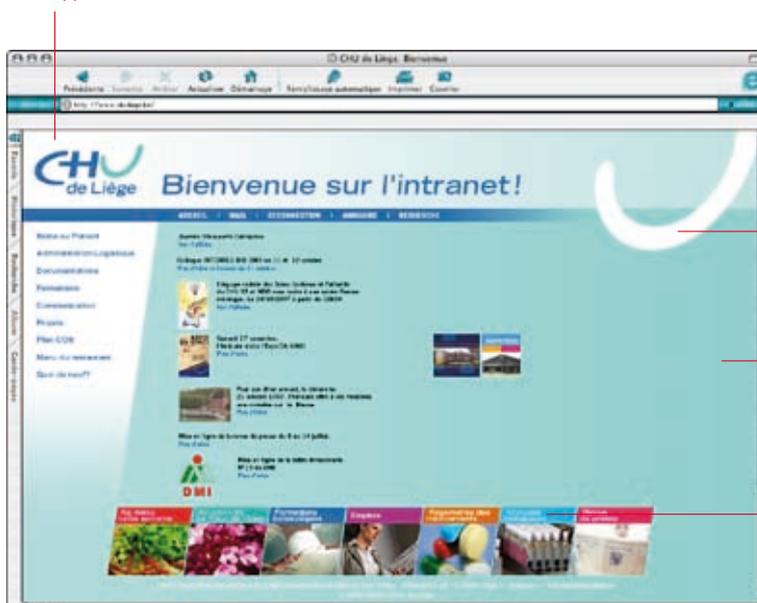
Utilisation des couleurs institutionnelles du CHU de manière dominante et accompagné de couleurs complémentaires (voir 2. Identité visuelle / Ligne graphique > Palette de couleurs)

> Ceci est un exemple de présentation d'une homepage.

SITE INTRANET

Le logo se place uniquement dans la partie supérieure, aligné à gauche, à droite ou centré. Il doit apparaître dans ses couleurs institutionnelles et sur fond blanc.

Sa taille minimale est d'une largeur de 150 pixels pour la homepage et 100 pixels ailleurs.



Apport d'un élément courbe, ici le rappel du "U". Le reste de la construction est structurée par des lignes droites.

Utilisation des couleurs institutionnelles du CHU de manière dominante et accompagné de couleurs complémentaires (voir 2. Identité visuelle / Ligne graphique > Palette de couleurs)

Les textes traduits en images utilisent les polices recommandées ou autorisées (voir 2. Identité visuelle / Ligne graphique > Typographie).

Les textes "html" doivent utiliser les polices autorisées ou qui s'en rapprochent le plus possible.

> Ceci est un exemple de présentation d'une homepage.

Vidéo & multimédias

Principe

Texte ...

Vêtement de travail

Principe

Quand le logo apparaît sur les vêtements de travail du personnel, les règles de base de positionnement, de lisibilité et d'utilisation des couleurs sont d'applications. Imprimé ou brodé, le logo se positionne toujours sur une surface unie, de préférence blanche (ou claire) de manière à pouvoir le faire apparaître en positif dans ses deux couleurs officielles. Si la surface est foncée le logo doit figurer en blanc.

T-SHIRT



CHEMISE



TABLIER



Signalétique

Principe

Texte ...

Logo "20 ans"



PRINCIPE GÉNÉRAL

- Le nouveau logo du CHU de Liège a été créé à l'occasion du 20^e anniversaire de l'hôpital. **Une version "20 ans" de ce logo doit être utilisée tout au long de l'année 2007.** Cette version comprend une mention supplémentaire greffée au logo de base : "1987>2007 - 20 ans". Les deux logos ainsi assemblés ne forment qu'une seule entité, le logo "20 ans", qui doit respecter les mêmes règles d'utilisation que le logo de base.



La structure du logo se compose :

- Des lettres "CHU"
- De la dénomination "de Liège"
- De la mention "20 ans"

Les éléments composant le logo "20 ans" ne peuvent être modifiés, dissociés, déformés ou déplacés !

Espace réservé = X

La règle de l'espace réservé est appliquée de la même manière pour le logo "20 ans". L'espace se reporte aux quatre extrémités du logo "CHU de Liège" + la mention "20 ans" et définit la zone de protection illustrée par le cadre rouge.



Couleurs

Le logo "20 ans" s'utilise dans les mêmes couleurs que celles définies pour le logo de base, que ce soit pour les références quadri ou les tons pantones. Son utilisation est autorisée aussi en noir+grisé, noir et blanc et en négatif selon les mêmes règles d'utilisation (voir 1. Éléments de base > Couleurs > Conseils d'utilisation).

Le logo s'utilisera aussi en tenant compte des règles de lisibilité (voir 1. Éléments de base > Lisibilité).

EXCEPTIONS

- Dans les règles décrites ci-dessous, les principes d'utilisation du logo sont propres au "logo 20 ans" et diffèrent de ceux du logo de base.

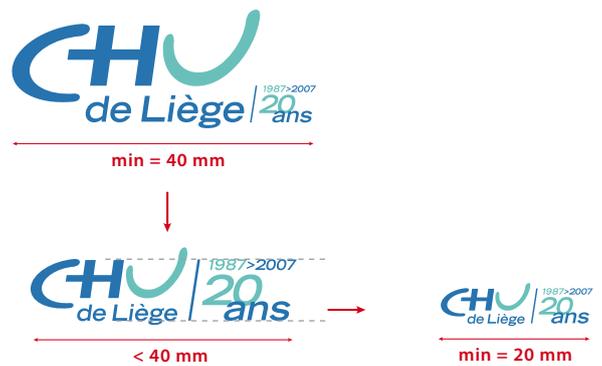
Exemples :

Taille minimum = 40 mm (largeur)

Le logo "20 ans" ne peut être reproduit à une échelle plus petite que celle illustrée ci-contre (40 mm de large).

Toutefois pour certains usages très limités qui nécessitent une taille inférieure (pin's, bic, etc.), la mention "1987>2007 20 ans" peut être déplacée à la droite du logo de base et agrandie. Elle doit alors être justifiée en haut sur le "H" de "CHU", et en bas sur le "L" de Liège.

Pour cette version, la taille minimum passe à 20 mm.



Dimensions

Les proportions du logo "20 ans" étant différentes de celles du logo de base, il convient de l'utiliser sur les documents de type standard dans des dimensions qui lui sont propres. Par contre, le principe de positionnement est identique à celui du logo de base (voir 2. Identité visuelle > Positionnement > Emplacement).

- Pour les documents A3 vertical et A3 horizontal :



- Pour les documents A4 vertical et A4 horizontal :



- Pour les documents A5 vertical et A5 horizontal, le format américain vertical et horizontal :



Contacts

Service Communication du CHU de Liège :

Céline FAIDHERBE

- Tél. : 04 366 84 55

- c.faidherbe@chu.ulg.ac.be

> Important :

Le service communication est là pour vous aider !

- Pour vous fournir les modèles et gabarits et vous aider à les utiliser
- Pour soutenir les diverses actions de communication des services du CHU de Liège
- Pour promouvoir la nouvelle identité visuelle et veiller à sa bonne application

Site web : <http://www.chuliege.be/>

Réalisation :

Coordination :

Anne PIRONET

Conception :

P Y M (réf. : 06.8695)